

Avec l'augmentation de la demande de contenu payant, les Européens sont moins nombreux à acheter des contrefaçons ou à accéder à du matériel piraté.

- Il ressort d'une nouvelle enquête que 3 % des citoyens français déclarent avoir acheté sciemment des contrefaçons au cours des 12 derniers mois.
- 9 % des citoyens français admettent avoir eu accès à des contenus en ligne au moyen de sources illégales au cours de l'année écoulée
- Dans toute l'UE, davantage de personnes se disent disposées à payer pour des contenus en ligne protégés par le droit d'auteur

Seuls 5 % des Européens déclarent avoir acheté intentionnellement des produits de contrefaçon au cours des 12 derniers mois, tandis que 8 % seulement admettent avoir eu accès intentionnellement à des contenus en ligne au moyen de sources illégales au cours de la même période.

C'est ce qui ressort d'une [nouvelle enquête](#) publiée aujourd'hui par l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), qui a interrogé 25 636 résidents de l'UE âgés de 15 ans et plus sur leurs attitudes et leur comportement à l'égard de la propriété intellectuelle (PI).

En France, 3 % des citoyens interrogés déclarent avoir acheté intentionnellement des produits de contrefaçon au cours des 12 derniers mois, soit une baisse de trois points de pourcentage depuis la dernière étude de ce type réalisée par l'EUIPO en 2017. Parallèlement, 9 % des citoyens français interrogés ont admis avoir eu accès à du contenu en ligne provenant de sources illégales au cours de cette période, soit une baisse de six points de pourcentage par rapport à la dernière étude.

Au cours des 12 derniers mois, 42 % des Européens ont payé pour l'accès, le téléchargement ou la diffusion en ligne de contenus protégés par le droit d'auteur provenant d'un service légal, soit une augmentation de 17 points de pourcentage depuis la dernière étude de ce type réalisée par l'EUIPO en 2017. **En France**, 41 % des personnes interrogées déclarent avoir payé du contenu en ligne provenant d'un service légal au cours de l'année écoulée, soit une hausse de 15 points de pourcentage depuis la dernière étude. Dans l'ensemble, les trois quarts des Européens interrogés affirment que la qualité du contenu légal en ligne s'est améliorée, 89 % d'entre eux déclarant qu'ils préféreraient accéder au contenu légalement si le prix était raisonnable.

L'enquête a fait apparaître que 80 % des Européens en général avaient une bonne compréhension de la PI, ceux qui la comprenaient le plus étant moins enclins à acheter des contrefaçons ou à télécharger illégalement. Il existe aussi des éléments attestant d'un lien entre le comportement des consommateurs à l'égard de la contrefaçon et celui qu'ils adoptent vis-à-vis du piratage: 30 % des Européens qui ont volontairement accédé à des contenus piratés en ligne ont également acheté des produits de contrefaçon. Dans l'ensemble de l'UE, plus d'un tiers des personnes interrogées ont admis qu'elles se demandaient si un produit qu'elles avaient acheté était ou non un original.

Les jeunes sont plus enclins à reconnaître qu'ils ont acheté des produits de contrefaçon ou accédé à des contenus piratés en ligne. Parmi les personnes interrogées âgées de 15 à 24 ans, 10 % ont admis avoir acheté sciemment des produits de contrefaçon au cours des 12 derniers mois, tandis que 23 % ont déclaré avoir volontairement consulté, téléchargé ou diffusé des contenus provenant de sources illégales.

M. Christian Archambeau, directeur exécutif de l'EUIPO, a déclaré:

Notre dernière étude montre que plus les gens comprennent la propriété intellectuelle, moins ils sont susceptibles de l'enfreindre, les Européens étant aujourd'hui deux fois plus nombreux à déclarer que la propriété intellectuelle soutient les artistes et les créateurs qu'ils ne l'étaient il y a trois ans. Il s'agit d'un message fort à l'adresse des décideurs politiques, qui souligne l'importance de sensibiliser les citoyens à la valeur de la propriété intellectuelle.

NOTE À L'ATTENTION DES ÉQUIPES DE RÉDACTION

La série d'études sur la perception de la PI, publiée par l'EUIPO, [a débuté en 2013](#) et a été [mise à jour en 2017](#). Ces études constituent la première évaluation à l'échelle de l'UE de la perception de la propriété intellectuelle par les citoyens, et sont basées sur une enquête paneuropéenne axée sur la connaissance de la propriété intellectuelle et les attitudes à son égard, y compris les comportements liés au respect des droits de PI.

À PROPOS DE L'EUIPO:

[L'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle](#) (EUIPO) est une agence décentralisée de l'UE, établie à Alicante (Espagne). Il gère l'enregistrement des marques de l'Union européenne (MUE) et des dessins et modèles communautaires enregistrés (DMC), qui garantissent une protection de la propriété intellectuelle dans tous les États membres de l'UE. Elle mène également des activités de coopération avec les offices de propriété intellectuelle nationaux et régionaux de l'Union européenne.

[L'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle](#) a été créé en 2009 dans le but de soutenir la protection et l'application des droits de propriété intellectuelle et de contribuer à lutter contre la menace croissante des atteintes aux droits de propriété intellectuelle en Europe. Il a été transféré à l'EUIPO le 5 juin 2012 par le règlement (UE) n° 386/2012 du Parlement européen et du Conseil.

Personnes de contact pour la presse

Ruth McDonald

Tel.: +34 96 513 7676

Ruth.MCDONALD@euipo.europa.eu